

*L'ajournement*

Nous estimons que le gouvernement a été trop passif dans ce dossier et nous demeurons préoccupés au sujet du contenu canadien, qui constitue un objectif et non pas une condition réglementaire du projet.

**M. John A. MacDougall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je voudrais profiter de l'occasion pour répondre aux préoccupations soulevées par le député au sujet de Canadiens qui ne profiteraient pas suffisamment des retombées du projet Hibernia.

À l'instar de tous les Canadiens, je suis déçu lorsque les entreprises canadiennes n'obtiennent pas des contrats reliés au projet Hibernia, mais les députés devraient également savoir que littéralement des dizaines de sociétés canadiennes ont pu obtenir des contrats dans le cadre de ce projet. Les produits et les services canadiens représentent plus de 70 p. 100 des dépenses de plus de 400 millions de dollars effectuées jusqu'à maintenant. Ce chiffre est supérieur à la proportion de 55 à 60 p. 100 de contenu canadien prévue dans l'entente sur le projet Hibernia.

Les députés devraient également savoir que, dans le cas du premier projet de mise en valeur des ressources pétrolières et gazières de la mer du Nord, le contenu local n'était que de 25 à 40 p. 100. Selon les normes internationales, les entreprises canadiennes s'en sortent donc mieux que les sociétés norvégiennes ou britanniques dans le cadre de projets semblables.

Le projet Hibernia offre donc d'énormes avantages sur le plan de l'emploi aux Canadiens. À la fin de décembre, près de 2 400 personnes travaillaient directement au projet. Quatre-vingt-trois pour cent de ces dernières sont des Canadiens. Il y en avait plus de 600 à Montréal chargées de la conception de la partie supérieure du projet, 1 100 travaillaient dans les chantiers de Terre-Neuve à la construction de la superstructure de la plateforme d'Hibernia. Enfin, 416 autres sont à St. John's pour administrer le projet.

Même si de nombreux Canadiens profitent de ce projet, je sais que certaines industries sont déçues de ne pas avoir obtenu d'importants contrats. C'est le cas notamment de l'industrie sidérurgique. Je tiens à dire aux députés que le gouvernement et l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers sont conscients des préoccupations de l'industrie, et nous collaborons avec elle pour nous assurer qu'elle obtienne des contrats en temps voulu. Ainsi, les producteurs d'acier canadiens sont bien placés pour obtenir un contrat de fourniture de 70 tonnes d'acier d'armature pour le projet.

[Français]

**Le président suppléant (M. DeBlois):** La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 23.)